GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - **AMENDEMENT**

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du	Date 23 février 2016	Heure	Numéro	Département(s) DJSC
document déposé :	Annule et remplace			

Auteur(s) : Groupe UDC	Lié à :(obligatoire) ad 15.052					
Titre : Amendement au projet de décret portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE)						
Contenu :						
Article 52, alinéa 2						
² Maintien du texte actuellement en vigueur.						
Motivation (facultatif) :						
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Walter Willener						
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :				